

La truie donne de six à dix petits ; mais d'ordinaire on ne lui en laisse que six ; les autres sont vendus, comme cochons de lait, au bout d'une huitaine de jours. La truie prête à mettre bas doit être soumise à une alimentation substantielle et abondante, comme aussi après le part. Il est bon de surveiller la mère après la mise bas, car il arrive, dit-on, qu'elle mange ses petits : à cet effet des auteurs vétérinaires conseillent de frotter ceux-ci, avec une décoction d'aloès. La truie peut faire deux portées par an ; on doit arranger les choses de manière à ce que la part ait lieu en mars et en août.

Les gorgets non châtrés, destinés par conséquent à la reproduction, doivent rester sept à huit semaines avec la mère ; ceux que l'on châtré en sont séparés au moment du châtrage. Dans les deux cas, dans l'un un peu plus tôt et plus lestement que l'autre, on les habitue insensiblement à manger des soupes et des fourrages et à se tenir séparés de la mère.

La science du ménage

(Suite)

Acheter de première main — Cette connaissance une fois acquise, achetez tout à la fois ce qui est nécessaire pour l'approvisionnement, et achetez le de première main. Outre la commodité d'avoir près de vous ce que vous désirez, vous gagnez les profits que l'on aurait faits par la vente au détail de ces objets.

Il y a toujours perte à acheter en détail.

Les provisions de farine, de viandes, de légumes, etc., ont chacune leur temps ; il faut le connaître. A la campagne, il est d'absolue nécessité de faire provision de bois une année à l'avance. Outre que l'on chauffe avec plus d'avantage ayant un bois sec, différentes circonstances telles que la maladie, de mauvais chemins, différents travaux urgents à faire pourraient même nous empêcher de nous approvisionner de bois lorsque nous en avons absolument besoin. N'est-il pas arrivé que des cultivateurs aient été obligés de brûler le bois de leurs clôtures pour n'avoir pas fait provision de bois une année à l'avance ?

Acheter ce qui est bon — Achetez toujours ce qui est bon ; même en le payant plus cher, on dépense moins, à cause de l'usage qui en est plus long.

Méitez-vous en principe de tout ce que l'on vous offre à bon marché et qui ne vous est pas utile pour le moment. Rien ne ruine comme ces bonnes occasions ; même en supposant que ce que vous achetez soit bon (chose assez rare, parce que le bon marché ne s'obtient qu'aux dépens de la santé, de la main-d'œuvre ou de la solidité), vous y perdez toujours.

Ou bien, en effet, ces objets dont vous n'avez pas besoin ne vous serviront jamais, ou bien ils seront détériorés et moins de mode quand le moment de les employer sera venu ; dans tous les cas, vous avez fait une avance d'argent que vous auriez pu mieux utiliser.

Appliquez cette règle aux provisions de bouche ; n'achetez pas ce qui est exquis, mais toujours ce qui est réellement bon, et quelquefois ce qui est meilleur.

Quand un mets est de mauvaise qualité, on le gaspille au lieu de le manger, dans l'espérance que celui qui succédera vaudra mieux.

Puis vous passerez, vous qui êtes chargées des achats, pour un avaré auprès de votre famille et de vos employés, et d'une provision qui déplaît et qu'on déteste on en viendra à moins vous aimer d'abord, bientôt pas du tout, enfin à ne pas vous respecter.

Il existe un axiome qui ne semble quo plaisant, et qui est bien vrai cependant ; le voici : *C'est par l'estomac qu'on mène la presque totalité de gens.* Ne l'oubliez pas ; évitez au moins ceux qui dépendent de vous et se plaignent de la nourriture. Dans les familles de nos cultivateurs, le choix des meilleurs espèces de légumes fournit sur votre table un aliment recherché ; ainsi il ne faut pas mesquiner sur les quelques sous qu'il y aura à payer de plus pour obtenir les meilleures espèces de graines. Il en est ainsi pour les pommes de terre : trente sous à un écu de plus

pour se procurer pour la semence les meilleures qualités de patates vous compenseront amplement : d'abord vous en obtiendrez un plus haut prix lorsque vous en aurez à vendre, et pour la consommation vous en éprouverez plus de satisfaction.

Savoir vendre — Sachez aussi choisir l'époque favorable pour vendre ce que vos récoltes ou vos produits vous fournissent abondamment. De même qu'il est bon d'avoir des fournisseurs attirés, ayez, si c'est possible, des acquéreurs qui puissent se fier à votre loyauté et qui connaissent par avance la qualité des produits que vous êtes en mesure de leur vendre, et sur qui vous puissiez compter pour le payement.

N'allez pas, comme un grand nombre le font, porter vos produits sur les marchés, lorsque vous en êtes éloignés, et que vous pouvez facilement en disposer chez vous, car la perte de temps que ce voyage vous occasionnerait ne compenserait pas les quelques sous de plus que vous auriez obtenus sur la vente de vos produits.

(A suivre.)

Protection due aux oiseaux et aux animaux

Depuis quelques années on a vu s'établir dans le pays, notamment dans les villes, plusieurs sociétés pour la protection des animaux ainsi que des oiseaux, afin de faire mettre à exécution les lois établies dans ce but. Malheureusement dans quelques-unes de nos paroisses on se rend souvent coupables d'un mépris absolu de ces lois uniquement établies pour protéger les intérêts de l'agriculture.

La lecture du remarquable écrit suivant, dû à la plume d'un célèbre agronome français, M. Paganon, suffira pour nous inviter à prêter tout notre concours à ceux qui ont charge de mettre à exécution une loi tout à l'honneur des cultivateurs. Les instituteurs et les institutrices surtout y trouveront de précieux enseignements dont ils pourraient faire part à leurs élèves, tout en invitant ceux-ci à former des sociétés pour la protection des oiseaux.

« Un des princes de l'Eglise, le cardinal Donnet, dont s'honore le clergé français, a trouvé dans son cœur d'éloquents paroles pour la protection des animaux.

« Un sénateur, dont nous avons admiré les recherches dans un style entraînant, nous a montré qu'il était d'un important intérêt de sauver de la destruction les hôtes ailés, charme de nos campagnes par leur ramage, défenseurs de nos récoltes en dévorant les insectes destructeurs.

« Plusieurs Sociétés d'agriculture, dans la limite de leurs modestes ressources, ont promis des primes aux protecteurs des nids, des jeunes couvées d'oiseaux.

« Rappelerez-vous le respect des Egyptiens pour les ibis à l'égal d'un dieu tutélaire ? Ils les embaumaient après leur mort.

« Dans les ports on respecte les goélands. En Hongrie, en Hollande, la cigogne est soignée ; on regarde comme un heureux augure de posséder un nid de ces oiseaux voyageurs ; malheur à l'imprudent qui abattrait un de ces oiseaux utiles !

« C'est qu'ibis, goélands et cigognes dévorent les insectes, les reptiles, nettoient les rivages des animaux morts et empêchent par là la putréfaction.

« Protégeons les animaux qui nous sont utiles, n'allons point contre l'œuvre de la Providence ! Et pourtant cette manie de la destruction, surtout parmi les enfants, aura bientôt fait disparaître de nos champs la fauvette, le rossignol, la mésange, et tant d'autres petits oiseaux qui ne se nourrissent que d'insectes.

« Le martinet sauve en un jour trois mille deux cents grains de blé et onze cent cinquante grappes de raisin.

« Le moineau vole un peu de grain, mais il détruit aussi les nids de chenilles, les chenilles elles-mêmes. Les recherches et les écrits de M. Victor Chatel ont réhabilité le moineau.

« Ingrats, insensés, nous détruisons les animaux qui viennent protéger nos récoltes. Aussi les insectes se multiplient, et nous n'entendons que des plaintes sur les dévastations des chenilles, des vers blancs, des hannetons, des pucerons, qui dévorent les fruits, les plantes, et qui privent les arbres de leurs feuilles et les font périr.

« Les rats, les tanpes, soulèvent nos prés, absorbent les tubercules, les racines. J'entends vos plaintes, cultivateurs des champs